



Clôture de compte bancaire professionnel

Par Lola63

Bonjour à l'équipe, voici un nouveau problème que j'aurai dû voir venir!

Dès la mi mars notre banque compte courant a été informée par courrier RAR que nous clôturons tous les comptes de l'entreprise. Toutes les pièces, CB et chèquiers ont été également renvoyés à la banque par RAR.

Réponse de la banque: à cause des parts sociales, la clôture ne peut se faire qu'en juillet. D'accord.

Le 25 juin: le conseiller financier m'invite à virer la totalité du compte courant vers notre nouveau compte pro en vue de la fermeture définitive de ce compte. Il m'enverra tout de suite après le formulaire de clôture pour ce compte courant. Je m'exécute, puis reviens vers lui car je ne reçois aucun formulaire de clôture du compte.

Le lendemain, surprise: je n'ai plus aucun accès à ce compte bancaire, alors qu'il n'a pas été clôturé. Mes identifiants ont été supprimés, et pour pouvoir consulter ce compte je suis tenue de signer un nouveau contrat avec cette banque. Je suis furieuse...

Quelle est la conduite à tenir pour pouvoir consulter mon compte qui n'est pas encore clôturé svp?